



## CONGRÈS DES 9 ET 10 JUIN 2026 À LYON

### RESOLUTIONS ENSEIGNANTS

Le Congrès du SNFOEP réuni à Lyon souhaite inscrire ses revendications, actions et combats, dans un cadre précis de liberté et d'indépendance syndicale, garantie par la charte d'Amiens de 1906, ADN de notre syndicat.

Ainsi, fidèle à cet engagement, notre première résolution sera de ne pas prendre position à l'occasion des futures élections présidentielles de 2027, et donc, s'interdire de donner à nos adhérents des consignes de vote. Considérant que cette indépendance est la condition première de notre unité, de notre neutralité politique, un syndicat où tout le monde a sa place, sans subir aucune pression.

Notre syndicat continue comme à l'occasion de notre dernier congrès de revendiquer avec force :

- L'abrogation de la réforme des retraites Macron – Borne;
- Le maintien des statuts, de tous les statuts, notamment le statut particulier des PLP avec l'abrogation de la réforme Macron – Grandjean;
- Le retour du baccalauréat comme diplôme national, premier grade universitaire;
- L'abrogation de Parcoursup, comme outil de sélection sociale;
- L'abandon du "pacte enseignants" Macron-N'Diaye.

## 1. SALAIRES

### **Nous exigeons :**

- 20 % d'augmentation de la valeur du point d'indice, immédiatement, et le rattrapage du retard pris depuis 2000, ainsi que l'indexation du point d'indice sur l'inflation ;
- L'ajout d'un échelon pour tous les grades ;
- La suppression de la journée de carence et le retour du salaire à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire ;
- La généralisation de la prime de transport pour tous, y compris pour ceux qui sont dans l'obligation d'utiliser leur véhicule personnel ;
- La mise en place d'une heure de déplacement pour tous les maîtres qui enseignent sur plusieurs établissements, quelle que soit leur quotité horaire ;
- La prise en compte des heures supplémentaires et primes dans le calcul des cotisations retraite.

## 2. EMPLOI / CARRIÈRE

### **Nous exigeons :**

- La création de postes de remplaçants en contrat définitif ;
- Le respect absolu du caractère public et laïque de notre mission d'enseignant ;

- L'alignement du statut, à diplôme égal et à concours équivalent, des enseignants du privé sous contrat sur celui des enseignants fonctionnaires du public afin de garantir l'emploi et le maintien du salaire en cas de perte d'heures ou de temps incomplet imposé ;
- L'abrogation du PPCR (parcours professionnel, carrière et rémunération);
- La protection fonctionnelle du rectorat face à l'arbitraire de certains chefs d'établissement ;
- Que les formations soient effectuées sur temps de travail;
- Le respect du droit à la déconnexion ;
- De pouvoir recentrer notre travail sur notre cœur de métier, l'instruction, plutôt qu'épuiser notre énergie sur diverses missions administratives et/ou sociétales (EVARS, Educfi, ...) ;
- Que l'administration, les chefs d'établissement, et les parents respectent notre liberté pédagogique ;
- Le respect strict des accords sur l'emploi par les établissements signataires, ainsi que par le rectorat;
- La suppression du pré-accord collégial dans les établissements catholiques ;
- La résorption des emplois précaires ;
- L'abrogation du Pacte qui n'est pas une revalorisation salariale mais une augmentation de la charge de travail en échange d'une prime exonérée de cotisations (avec un manque à gagner pour notre retraite et notre protection sociale) ;
- Le passage automatique à la « Hors-Classe » et à la « Classe Exceptionnelle » pour tous, lorsque l'agent est au dernier grade de la classe normale ou de la hors-classe ;
- Le passage des enseignants du privé vers le public lorsqu'ils le souhaitent, ou en cas de perte de poste ;
- Un vrai statut pour les AESH, et l'abandon des PAS (pôle d'appui à la scolarité) et PIAL (pôle inclusif d'accompagnement localisé).

### 3. SANTÉ / PRÉVOYANCE

**Depuis 2 ans, notre syndicat se bat pour ne pas perdre le régime de Prévoyance des enseignants de l'enseignement privé sous contrat (2012), et appelle à l'unité syndicale.**

- NON à la mise en place de la Prévoyance Fonction Publique facultative ;
- NON à la perte de nos droits et à l'explosion des tarifs si le régime obligatoire des enseignants était supprimé ;
- NON à l'exclusion d'une pathologie à l'origine d'un arrêt de travail si l'agent arrêté fait une demande d'adhésion.

### 4. AUTRES REVENDICATIONS

**Nous exigeons :**

- La fin de la propagande militaire dans les écoles, collèges et lycées ;
- L'abrogation des stages en fin de seconde, qui rentrent en concurrence avec ceux des lycées professionnels ;
- Le retour au « vrai » baccalauréat, avec de « vraies » épreuves terminales nationales et anonymes et suppression du grand oral ;
- L'abandon de Parcoursup ;
- Que l'usage de l'IA ne supplante pas le rôle et la liberté pédagogique de l'enseignant. L'IA doit rester uniquement un outil.

Adopté à l'unanimité